

Homicide à Ayeme-Plaine

Il aurait confondu son " frère " à un chat et l'abat



Photo : Bruce Lee ZUE-NGUEMA

Gordon Emmanuel, alias "le fils du Diable", le présumé criminel...



Photo : AEN

... s'est constitué prisonnier après son acte à la brigade de gendarmerie de Nkoltang en avouant le meurtre de son compatriote Joseph Kwabena (Photo de droite).



Photo : Bruce Lee ZUE-NGUEMA

effet, d'après les enquêteurs, la scène de l'infraction est tellement déglagée que l'on ne peut pas confondre un chat à un être humain. « La balle logée sous l'aisselle de la victime a, par ailleurs, été tirée avec une très grande précision, comme s'il s'agissait d'une munition spécifique dont la détonation s'est faite à bout portant. Mais le mis en cause veut nous faire croire qu'il a utilisé celle de type 00. Si tel était le cas, les plombs auraient dû se disperser dans le corps et le lieu de l'impact aurait été de couleur noirâtre », argue un fin limier. D'après une source proche du défunt, le drame aurait pour origine les bénéfices issus des activités des deux amis qui auraient été mal partagés. « En partageant le fruit de leurs efforts, mon frère devait se retrouver avec la bagatelle somme de 1,5 million de francs », croit savoir cet informateur. Joseph Kwabena était-il débiteur de son présumé meurtrier ? La victime aurait-elle tenté de rouler son associé ? En attendant d'en savoir davantage, Gordon Emmanuel sera déféré, lundi prochain, devant le parquet de Libreville.

triotte Joseph Kwabena, 43 ans. Les faits se sont déroulés dans une plantation à Ayeme-Plaine, un regroupement de villages du département du Komo-Mondah, situé à 45 km de la capitale gabonaise. Après son acte, le présumé meurtrier s'est constitué prisonnier, hier matin, à la brigade de gendarmerie de Nkoltang, qui a compétence sur la zone de l'infraction.

Les premiers éléments de l'enquête indiquent que les deux Ghanéens résidaient à Ayeme-Plaine, où ils excellaient dans la production du vin de palme, et s'adonnaient à l'agriculture et la chasse. Le jour du drame, vers 7 heures, Gordon Emmanuel et Joseph Kwabena font une première descente dans la clairière pour récolter le vin artisanal. Le breuvage est aussitôt acheminé vers la capitale gabonaise. De retour dans la clairière, cette fois-pour s'occuper de leurs champs, Gordon Emmanuel s'empare de son calibre 12. Vers 9 heures, Joseph Kwabena, on apprend la mort "accidentelle" de celui-ci. Que s'est-il passé dans leur

plantation ? Auditionné au poste de gendarmerie, le présumé meurtrier révèle que son compatriote l'aurait devancé. « Mon frère m'a informé au téléphone de la présence d'un chat blanc dans la clairière, et m'a demandé d'apporter mon arme pour l'abattre », confie-t-il. Et d'ajouter : « Lorsque je me suis retrouvé nez-à-nez avec la bête, j'ai appelé mon ami à quatre reprises, mais il ne répondait pas. Alors, j'ai tiré. » En fait, le chasseur venait plutôt de tuer son compagnon. L'argument du chat blanc ne semble pas convaincre les Officiers de police judiciaire (OPJ). Ces derniers privilégient plutôt la thèse d'un acte prémédité. En

Et aussi...

Ces armes à feu qui échappent au contrôle !

SCOM Libreville/Gabon

LE meurtre que vient de commettre sieur Gordon Emmanuel relance, sans aucun doute, la problématique des armes à feu de différents calibres détenues par des particuliers, aussi bien dans les zones urbaines qu'en milieu rural. Sans pour autant que la puissance publique n'y exerce à ce jour un véritable contrôle. De sorte que tout détenteur d'un fusil, notamment, en dispose dans le strict cadre du respect de la réglementation en vigueur en République gabonaise. Une source bien au fait de ce dossier renseigne que le tort n'incombe pas exclusivement à la puissance publique. En effet, indique-t-elle, il est arrivé à moult reprises que des armes de grands ou de petits calibres soient saisies lors des perquisitions chez des mis en cause. Mais la motivation des Officiers de police judiciaire (OPJ) à



Photo : Bruce Lee ZUE-NGUEMA

Plusieurs habitants d'Ayeme-Plaine ont tenu à accompagner les gendarmes sur le terrain, pour retrouver l'arme du crime.

faire correctement leur boulot est, très souvent, freinée par l'interventionnisme de personnes au bras long. Au demeurant, oncles, neveux, frères et autres amis et connaissances continuent de détenir par divers eux des armes et des munitions, qui échappent totalement au contrôle des autorités judiciaires. Et lorsque que le pire survient, comme mercredi dernier à Ayeme-Plaine, tout le monde se complait dans les mêmes questionnements. A la vérité, et de source judiciaire, le pré-

sumé meurtrier a acquis son fusil de chasse comme l'on achète un article chez l'épicier du coin. Dans un passé récent, les chefs de quartier et de village procédaient à un recensement des armes détenues par leurs administrés. Aussi, les détenteurs se rapprochaient-ils des services préfectoraux pour s'acquitter d'une taxe spécifique au port d'arme. Ressusciter cette pratique, qui fait partie intégrante de notre corps de lois, serait déjà un bon début de prévention des drames de ce type.

Accident de la circulation Trois morts près de Bitam

SCOM Libreville/Gabon

DEUX véhicules de marque Toyota de type Carina E pour l'un, immatriculé 8304 G9B, et Carina 2 pour l'autre, por-

tant la plaque minéralogique 2132 G9B, sont entrés en collision hier au niveau du village Mengang, à 1 kilomètre environ de Bitam. L'accident a fait trois morts : Jean-Paul Nkoghe Obame, Mba Ndong et Ernest Nguema.

Nous y reviendrons.

MINISTRE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU BUDGET ET DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DE LA PREPARATION ET DE LA PROGRAMMATION BUDGETAIRES

N° 0807/MBCP/SG/DGBFIP/DPPB



COMMUNIQUE

Dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances 2016, le Ministre du Budget et des Comptes Publics porte à la connaissance de Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux des ministères et les Responsables de Programme, que la cérémonie de clôture des travaux des conférences budgétaires est prévue pour le **jeudi 27 Août 2015 à partir de 10h00, à la salle des Conférences ARAMBO sise au ministère de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective**, selon le programme décliné ci-après :

- 8h00** : Arrivée des équipes techniques (Direction Générale du Budget et des Finances Publiques et Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique)
- 9h00** : Arrivée des responsables et des équipes de programmes
- 9h15** : Arrivée des Directeurs Généraux
- 9h30** : Arrivée des Secrétaires Généraux
- 9h45** : Arrivée des membres du Gouvernement
- 9h55** : Arrivée de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
- 10 h00** : Discours de Monsieur le Ministre du Budget et des Comptes Publics
- 10h15** : Synthèse des travaux, lue par un responsable de programme
- 10h30** : Discours de clôture de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
- 11h00** : Fin de la cérémonie et cocktail

Fait à Libreville, le 25 AOUT 2015

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics

Christian MAGNAGNA